

Rapport annuel 2001



Assomption Vie

Conseil d'administration

Louis R. Comeau*

Président du Conseil, Assomption Vie

Denis Losier

Président-directeur général, Assomption Vie

Paul L. Bourque*, C.M.A., C.A.

Président, Paul L. Bourque et Compagnie

Jean Collin*, C.G.A.

Directeur de projets, J.D. Irving Ltée

Roger Fournier

Président, Triangle Kitchen Ltée

Noël M. Després

Directeur général, Comeau's Sea Foods Ltée

J. Bernard Marcil*, F.C.A.

Vice-président du Conseil, Assomption Vie

Jeannette Lalonde

Présidente, Le Groupe Lalonde-Bard Inc.

Louis Benoit*, C.G.A., C.A.

Associé, Losier, Doiron, Larocque, Benoit

Jean-Jacques Roy, Ing.

Président-directeur général, Le Groupe Roy Consultants

* Membre du Comité de vérification

Message du président-directeur général

L'année 2001 aura été, sans contredit, une année riche en rebondissements de toutes sortes. La région de l'Atlantique et celle du Québec n'ont pas été épargnées par les événements du 11 septembre et le ralentissement économique qui a suivi.

Malgré tout, nous avons réussi à dépasser nos objectifs.

Assomption Vie a réalisé, pour une deuxième année consécutive, le bénéfice net le plus élevé de son histoire, soit 3,6 millions de dollars. Le profit total pour les cinq dernières années s'élève maintenant à 13,9 millions de dollars.

Malgré une année 2001 difficile pour l'industrie des services financiers, l'actif sous gestion de la Compagnie a augmenté de 1,7 %, pour atteindre les 707 millions \$.

L'actif sous gestion de

Placements Louisbourg est demeuré relativement stable à près de 1,3 milliards de dollars au 31 décembre 2001.

La Compagnie a réalisé des ventes de 3 005 000 \$ en assurance-vie individuelle, pour

une augmentation de 58 % au cours des cinq dernières années. Au chapitre de l'assurance collective, voilà quatre ans maintenant que nous assistons à une ascension spectaculaire des ventes.

En 2001 seulement, cette ligne d'affaires a connu une augmentation de 34 %.

Quant aux services financiers, les ventes pour l'année se situent à 26 243 000 \$.

En 2001 nous avons investi près de 4 millions de dollars dans la technologie de l'information afin de mieux servir notre clientèle.

Chaque année, je suis frappé de constater l'importante contribution à notre réussite de toutes les personnes reliées à notre entreprise : les membres du Conseil d'administration, la Direction, le personnel, les clients et bien sûr nos agents et courtiers.

Je tiens à les remercier de leur participation au développement de notre Compagnie. Je remercie également Jean Collin et Louis Comeau pour leurs nombreuses années de service au sein du Conseil d'administration.

L'année 2002 en sera une sans pareille pour Assomption Vie. En septembre, nous lancerons les célébrations de notre centième anniversaire. Ce n'est pas tous les jours qu'une compagnie d'ici passe le cap d'un siècle d'existence. Ce sera l'occasion pour nous de faire le point sur notre cheminement et de donner un nouvel élan à notre entreprise. Cet élan nous permettra d'atteindre tous les objectifs ambitieux que nous avons fixés pour Assomption Vie.

Le président-directeur général,

Denis Losier

Denis Losier

Message du président du Conseil d'administration

En 2001, Assomption Vie a enregistré les résultats financiers les plus élevés de son histoire. D'année en année, le bénéfice net ne cesse d'augmenter. La solidité financière d'Assomption Vie est bien assurée. Nous franchissons probablement le cap du 4 millions \$ d'ici quelques années.

Nous avons assisté, depuis la dernière décennie, à d'importants changements dans l'industrie des services financiers. Une ère nouvelle marquée par des faillites, des fusions, des acquisitions, des démutualisations et une technologie avant-gardiste a grandement transformé notre manière de faire des affaires.

Le Conseil d'administration a d'ailleurs examiné à fond la question d'une éventuelle fusion et démutualisation, et ce, dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de la Compagnie. Les membres en sont arrivés à la conclusion suivante : Assomption

Vie possède les ressources nécessaires pour continuer son expansion économique sans avoir recours à de telles stratégies.

Le rôle et le fonctionnement du Conseil d'administration ont aussi beaucoup changé au cours de cette période. Le Conseil a joué un rôle très actif dans la mise en place d'un plan de succession et d'un programme de développement du leadership pour assurer la relève des principaux gestionnaires de la Compagnie.

Le Conseil a également mis en place les pratiques de gouvernement d'entreprise recommandées pour les compagnies publiques et a activement participé à la mise en œuvre d'un programme de conformité pour une saine gestion des risques.

Notre prospérité continue est assurée et continuera de l'être grâce à la vision, à l'engagement et à la persévérance de nos dirigeants et des équipes qui les soutiennent, soit l'ensemble des employés et les membres du Conseil d'administration. Je désire leur exprimer ma profonde reconnaissance; ils ont tous à cœur l'avancement de la Compagnie.

En ce qui me concerne, après neuf ans au sein du Conseil d'administration, mon mandat est terminé. Je quitte toutefois avec le sentiment du devoir accompli et la certitude qu'Assomption Vie est promise à un brillant avenir.

Le président du Conseil,



Louis R. Comeau

Rapport de l'actuaire responsable de l'évaluation

Aux titulaires de polices
d'Assomption Compagnie
Mutuelle d'Assurance-Vie

J'ai fait l'évaluation des engagements envers les assurés dans le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 2001 ainsi que de leur variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, incluant notamment le choix d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des engagements envers les assurés constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Luc Farmer

*Fellow,
Institut canadien des actuaires*

*Moncton, Nouveau-Brunswick
Le 13 février 2002*

Rapport de la Direction

Les états financiers d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel, sont la responsabilité de la Direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Les états financiers, dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements.

La Direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Direction est d'avis que les contrôles internes sont suffisants pour assurer un degré raisonnable de certitude quant aux écritures comptables et que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie.

Les engagements envers les assurés d'Assomption Compagnie Mutuelle

d'Assurance-Vie ont été examinés par un actuaire désigné nommé par le Conseil d'administration. Ce dernier est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que ces provisions correspondent aux engagements futurs de la Compagnie envers les assurés.

Le Conseil d'administration est chargé de voir à ce que la Direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le Conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le Comité de vérification est nommé par le Conseil d'administration, et la totalité de ses membres sont des administrateurs externes. Le Comité rencontre périodiquement la Direction, ainsi que les vérificateurs internes et externes, afin de discuter des contrôles internes exercés, des

questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine le rapport annuel, les états financiers et le rapport des vérificateurs externes et il fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des titulaires de polices.

De plus, le Comité étudie, afin de soumettre à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation des titulaires de polices, la nomination des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des titulaires de polices, par les vérificateurs externes, LeBlanc Nadeau Bujold, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. LeBlanc Nadeau Bujold a librement et pleinement accès au Comité de vérification.

Pour la Direction,



Denis Losier

*Président-directeur général
Le 22 février 2002*

Rapport des Vérificateurs aux titulaires de polices

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au **31 décembre 2001** et les états consolidés des résultats, de l'excédent, des flux de trésorerie, ainsi que les états consolidés des fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres

éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au **31 décembre 2001**, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



LeBlanc Nadeau Bujold
Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 13 février 2002

Bilan consolidé

(en milliers de dollars)

Au 31 décembre

	Notes	2001	2000
Actif			
Titres négociables	3	259 157 \$	221 051 \$
Prêts hypothécaires	4	117 094	128 614
Placements immobiliers	3	24 816	24 225
Avances sur polices		6 170	6 071
Encaisse et dépôts à terme		14 489	19 276
Revenus de placement courus		4 117	4 244
Immobilisations	5	3 813	1 789
Autres éléments d'actif	6	<u>10 825</u>	<u>11 780</u>
		<u>440 481 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Passif			
Engagements envers les assurés :			
Passifs actuariels	7	343 980 \$	329 820 \$
Prestations à payer et autres provisions		6 444	4 403
Dépôts des assurés		16 052	16 918
Dette à long terme	8	11 707	11 896
Gains et pertes reportés	9	2 935	3 240
Impôts futurs	10	3 502	3 465
Autres éléments de passif	11	<u>14 513</u>	<u>9 546</u>
		399 133	379 288
Avoir des titulaires de polices			
Excédent		<u>41 348</u>	<u>37 762</u>
		<u>440 481 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Actif sous gestion			
Incertitudes	13	<u>266 060 \$</u>	<u>278 040 \$</u>

Au nom du Conseil,

Président du Conseil

Président-directeur général

Résultats consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

	Notes	2001	2000
Revenus			
Primes d'assurance		40 688 \$	36 374 \$
Primes de rente		17 670	27 585
Revenus de placement	14	30 335	29 534
Autres		<u>2 936</u>	<u>2 575</u>
		91 629	96 068
Dépenses			
Prestations d'assurance		24 165	22 154
Prestations de rente		28 182	43 450
Augmentation des passifs actuariels		11 248	4 927
Autres attributions aux titulaires de polices		2 501	2 132
Frais d'administration		12 293	12 183
Commissions		3 132	3 194
Intérêts sur la dette à long terme		915	905
Autres		<u>1 291</u>	<u>1 035</u>
		83 727	89 980
Résultats avant participations et impôts		7 902	6 088
Participations		<u>839</u>	<u>791</u>
Résultats avant impôts		<u>7 063</u>	<u>5 297</u>
Impôts exigibles	10	3 365	2 508
Impôts futurs	10	<u>112</u>	<u>(616)</u>
		3 477	1 892
Résultats nets de l'exercice		<u>3 586 \$</u>	<u>3 405 \$</u>

Excédent consolidé

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

	2001	2000
Solde au début de l'exercice		
Déjà établi	37 762 \$	36 086 \$
Redressements des exercices antérieurs	<u>—</u>	<u>(1 729)</u>
Solde redressé	37 762	34 357
Résultats nets de l'exercice	<u>3 586</u>	<u>3 405</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>41 348 \$</u>	<u>37 762 \$</u>

Flux de trésorerie

consolidés

(en milliers de dollars)

	Note	2001	2000
Exploitation			
Exercice terminé le 31 décembre		3 586 \$	3 405 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :			
Augmentation des passifs actuariels		11 248	4 927
Amortissement des immobilisations et du fonds commercial		1 001	1 153
Amortissement relatif aux revenus de placement	14	(83)	632
Autres		(1 838)	(4 334)
		<u>13 914</u>	<u>5 783</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		<u>5 426</u>	<u>3 556</u>
		<u>19 340</u>	<u>9 339</u>
Financement			
Augmentation des passifs actuariels		—	1 498
Augmentation de la dette à long terme		52	5 600
Remboursement de la dette à long terme		(241)	(3 950)
		<u>(189)</u>	<u>3 148</u>
Investissement			
Titres négociables, prêts hypothécaires et placements immobiliers :			
Ventes, échéances et remboursements		47 626	51 414
Achats et prêts		(66 901)	(49 003)
Acquisition d'immobilisations		(3 157)	(350)
Autres		(1 506)	1 586
		<u>(23 938)</u>	<u>3 647</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des dépôts à terme durant l'exercice		(4 787)	16 134
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice		<u>19 276</u>	<u>3 142</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin de l'exercice		<u>14 489 \$</u>	<u>19 276 \$</u>

Fonds distincts

consolidés

(en milliers de dollars)

Au 31 décembre

2001**2000****Actif net**

Placements :

Obligations	99 679 \$	100 755 \$
Actions	60 407	76 220
Fonds communs de placement	76 847	86 447
Titres hypothécaires	5 591	6 111
Encaisse et dépôts à terme	22 425	7 499
Revenus de placement courus	1 326	1 125
Autres	6	—
	<u>266 281</u>	<u>278 157</u>
Éléments de passif	<u>221</u>	<u>117</u>
Avoir des participants	<u><u>266 060 \$</u></u>	<u><u>278 040 \$</u></u>

Exercice terminé le 31 décembre

2001**2000****Évolution de l'actif net**

Actif net au début de l'exercice	<u>278 040 \$</u>	<u>247 514 \$</u>
Contributions nettes :		
Contributions	29 136	45 315
Retraits de fonds	<u>(22 981)</u>	<u>(19 352)</u>
	<u>6 155</u>	<u>25 963</u>
Revenus de placement :		
Variation de la valeur des placements	(15 207)	(1 097)
Intérêts et dividendes	8 529	7 353
Pertes réalisées	<u>(9 173)</u>	<u>(225)</u>
	<u>(15 851)</u>	<u>6 031</u>
Frais de gestion et d'administration	<u>(2 284)</u>	<u>(1 468)</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>266 060 \$</u></u>	<u><u>278 040 \$</u></u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(tableaux en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre

1. Mode de constitution

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'Assomption Vie, a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément à la loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick et à la loi constitutive de la Société. Cette dernière prévoit que, sauf spécifications contraaires émanant du Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de la préparation de ces états financiers, incluant les règles

comptables prescrites par le Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, sont décrites ci-dessous. Ces conventions comptables sont, à tous égards importants, conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, qui sont :

Place de l'Assomption Limitée; La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée, société mère de Les Placements Louisbourg Inc.

Ces états n'incluent pas les comptes de la Fondation de l'Assomption Mutuelle-Vie Inc.

Titres négociables

Les titres négociables comprennent les obligations, les fonds hypothécaires et les actions. Les obligations et les fonds hypothécaires sont inscrits au coût amorti et les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces titres sont reportés et amortis sur la durée restante des titres vendus. Les

actions sont inscrites à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 15 % par année en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'actions sont reportés et amortis au rythme de 15 % par année selon la méthode de l'amortissement dégressif. Lorsqu'une baisse de valeur du marché d'un titre négociable est considérée comme étant de nature permanente, cette baisse de valeur durable est immédiatement portée aux résultats.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde des prêts, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles.

Les provisions pour pertes sur les prêts en souffrance et en voie d'être liquidés sont portées immédiatement aux résultats. Elles sont calculées en utilisant la méthode de l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux courant.

Placements à intérêt non comptabilisé

La Société a comme politique de classer les placements à échéance déterminée, qui comprennent les obligations et les fonds et prêts hypothécaires comme étant à intérêt non comptabilisé lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts. Les placements à intérêt non comptabilisé sont de nouveau inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'existe plus aucun doute raisonnable quant au recouvrement de ces placements.

Placements immobiliers

Les placements immobiliers, y compris ceux qu'utilise la Société, sont comptabilisés à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 10 % par année en fonction de la valeur du marché. Les

gains et pertes réalisés lors de la vente de placements sont reportés et amortis au taux de 10 % par année, selon la méthode de l'amortissement dégressif. La valeur du marché de chaque bien-fonds est déterminée par un évaluateur accrédité, à tous les trois ans. La valeur du marché alors établie correspond à une estimation de la valeur de réalisation de chaque bien-fonds et cette valeur reconnaît donc tout élément relatif à l'amortissement. En conséquence, aucune charge pour l'amortissement n'est inscrite aux résultats.

La Société fait la présomption qu'il y a une baisse de valeur durable du portefeuille des placements immobiliers si la valeur du marché se situe à un niveau inférieur à la valeur comptable pour une période de trois années consécutives. Cette présomption ne peut être écartée que par une preuve convaincante du contraire. Lorsqu'il y a lieu de constater une baisse de valeur

durable, cette baisse de valeur est immédiatement portée aux résultats.

Encaisse et dépôts à terme

L'encaisse et les dépôts à terme comprennent les dépôts bancaires et les effets à court terme venant à échéance dans un délai d'au plus trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 3 à 10 ans.

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux, découlant d'acquisitions, sont inscrits au prix coûtant et amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes allant jusqu'à douze ans.

Passifs actuariels

Les passifs actuariels au titre des contrats d'assurance et de rente sont établis selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Ils représentent le montant conforme et nécessaire pour respecter le paiement des obligations futures de la Société envers les titulaires de polices. L'actuaire responsable de l'évaluation calcule ce montant selon les hypothèses qu'il juge appropriées pour les contrats en vigueur.

Impôts

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour enregistrer la provision pour impôts sur les bénéfiques. La provision d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts exigibles sont calculés selon le bénéfice imposable. Les impôts futurs sont comptabilisés en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur comptable et fiscale des actifs et passifs.

En plus des impôts sur le revenu aux taux statutaires, la charge d'impôts inclut des impôts sur le revenu de placements, des impôts des grandes sociétés et

des impôts sur le capital des institutions financières.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en dollars étrangers sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les comptes de résultats sont convertis au taux d'origine.

Les gains et les pertes de conversion sont portés aux résultats de l'exercice sauf s'ils se rapportent aux titres négociables, avances sur polices, passifs actuariels et dépôts des assurés auxquels cas ils sont reportés et amortis sur la durée de vie prédéterminée ou prévisible de chacun des éléments correspondants.

Coûts actuels et futurs afférents aux opérations de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes

En tant que membre de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), la Société encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière.

La SIAP se charge de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles chargées par la SIAP, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La Société s'est engagée à avancer des fonds, au gré de la SIAP, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

Fonds distincts

Les placements des fonds distincts sont inscrits à la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont portés immédiatement aux résultats.

Régimes d'avantages sociaux des salariés

La Société et ses filiales offrent à leurs employés et agents des régimes de retraite à prestations déterminées, de type salaire fin de carrière. Les contributions de l'employeur et des participants à ces régimes sont incluses, soit dans l'actif au bilan consolidé ou dans l'actif net des fonds distincts consolidés de la Société pour le bénéfice des participants. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants, l'amortissement des redressements actuariels au titre des services passés et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

La Société comptabilise ses obligations découlant des

régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes.

À cette fin, la Société a adopté les conventions suivantes : *Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comprenant l'assurance-vie et la santé, gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.*

Pour les besoins du calcul du

taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la valeur du marché.

L'excédent de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les trois régimes sont de 22, 22 et 15 ans. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que les régimes de retraite.

Hypothèses actuarielles significatives retenues par la Compagnie pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

	2001	2000
Taux d'actualisation	6,25 %	6,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	7,25 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé des participants a été fixé à 15 %.

3. Titres négociables et placements immobiliers

	2001		2000	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Titres négociables :				
Obligations	249 473 \$	283 478 \$	213 941 \$	245 361 \$
Fonds hypothécaires	791	795	754	744
Fonds de placement	6 297	5 833	3 885	3 813
Autres	2 596	2 624	2 471	2 437
	<u>259 157</u>	<u>292 730</u>	<u>221 051</u>	<u>252 355</u>
Placements immobiliers	24 816	23 720	24 225	24 867
	<u>283 973 \$</u>	<u>316 450 \$</u>	<u>245 276 \$</u>	<u>277 222 \$</u>

Le portefeuille en obligations est composé à 91 % (95 % en 2000) de titres cotés A ou mieux. Les obligations gouvernementales représentent 74 % (70 % en 2000) du portefeuille.

4. Prêts hypothécaires

	2001		2000	
	Placement inscrit	Provision pour perte	Valeur comptable	Valeur comptable
Prêts hypothécaires :				
Non provisionnés				
Résidentiels	77 322 \$	- \$	77 322 \$	87 806 \$
Commerciaux	38 021	-	38 021	39 802
Provisionnés				
Résidentiels	98	15	83	63
Commerciaux	1 768	100	1 668	943
	<u>117 209 \$</u>	<u>115 \$</u>	<u>117 094 \$</u>	<u>128 614 \$</u>

Les revenus de placement comprennent une charge pour prêts douteux au montant de 11 000 \$ (64 000 \$ en 2000). Les prêts assurés représentent 29 % du portefeuille des hypothèques. De plus, les prêts en souffrance de 90 jours et plus comptent pour 0,8 % du portefeuille.

5. Immobilisations

	2001			2000
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Ameublements et matériels	1 994 \$	740 \$	1 254 \$	651 \$
Logiciels	3 679	2 749	930	901
Améliorations locatives	292	192	100	237
Projets technologiques en cours	1 529	—	1 529	—
	<u>7 494 \$</u>	<u>3 681 \$</u>	<u>3 813 \$</u>	<u>1 789 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement des immobilisations au montant de 906 000 \$ (1 064 000 \$ en 2000).

6. Autres éléments d'actif

	2001	2000
Débiteurs :		
Clients	3 324 \$	3 263 \$
Réassureurs	1 565	2 315
Primes à recevoir	2 929	2 781
Commissions et frais payés d'avance	1 692	1 782
Fonds commerciaux	171	264
Autres	<u>1 144</u>	<u>1 375</u>
	<u>10 825 \$</u>	<u>11 780 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement des fonds commerciaux au montant de 95 000 \$ (89 000 \$ en 2000).

7. Passifs actuariels

Nature et composition des passifs actuariels

Les passifs actuariels représentent les montants qui, avec les primes et les revenus de placement futurs estimés, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures, des participations aux assurés et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les passifs actuariels sont déterminés à l'aide des pratiques actuarielles généralement reconnues, selon les normes établies par

l'Institut canadien des actuaires. La méthode d'évaluation utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

La composition des passifs actuariels de la Société est la suivante :

	2001		2000	
	Canada	États-Unis	Total	Total
Assurance individuelle	117 450 \$	41 075 \$	158 525 \$	146 415 \$
Assurance collective	16 862	–	16 862	15 724
Rentes individuelles	121 689	18 801	140 490	141 505
Rentes collectives	28 103	–	28 103	26 176
	<u>284 104 \$</u>	<u>59 876 \$</u>	<u>343 980 \$</u>	<u>329 820 \$</u>

La composition des actifs supportant les passifs et l'avoir des titulaires de polices est la suivante :

2001

	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	134 049 \$	13 688 \$	– \$	10 788 \$	158 525 \$
Assurance collective	7 993	7 318	–	1 551	16 862
Rentes individuelles	73 610	55 874	–	11 006	140 490
Rentes collectives	9 602	13 466	2 000	3 035	28 103
Autres, incluant l'avoir	33 903	26 748	22 816	13 034	96 501
	<u>259 157 \$</u>	<u>117 094 \$</u>	<u>24 816 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
Géographique :					
Canada	186 894 \$	117 094 \$	24 816 \$	29 660 \$	358 464 \$
États-Unis	72 263	–	–	9 754	82 017
	<u>259 157 \$</u>	<u>117 094 \$</u>	<u>24 816 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>440 481 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	220 021 \$	120 183 \$	23 720 \$	29 660 \$	393 584 \$
États-Unis	72 709	–	–	9 754	82 463
	<u>292 730 \$</u>	<u>120 183 \$</u>	<u>23 720 \$</u>	<u>39 414 \$</u>	<u>476 047 \$</u>

2000

	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	112 161 \$	16 737 \$	– \$	17 517 \$	146 415 \$
Assurance collective	1 601	13 290	–	833	15 724
Rentes individuelles	70 942	62 506	–	8 057	141 505
Rentes collectives	9 890	13 312	2 700	274	26 176
Autres, incluant l'avoir	26 457	22 769	21 525	16 479	87 230
	<u>221 051 \$</u>	<u>128 614 \$</u>	<u>24 225 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Géographique :					
Canada	145 279 \$	128 614 \$	24 225 \$	36 528 \$	334 646 \$
États-Unis	75 772	–	–	6 632	82 404
	<u>221 051 \$</u>	<u>128 614 \$</u>	<u>24 225 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>417 050 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	178 191 \$	123 531 \$	24 867 \$	36 528 \$	363 117 \$
États-Unis	74 164	–	–	6 632	80 796
	<u>252 355 \$</u>	<u>123 531 \$</u>	<u>24 867 \$</u>	<u>43 160 \$</u>	<u>443 913 \$</u>

Hypothèses

La méthode d'évaluation des passifs actuariels requiert l'utilisation des hypothèses les plus probables quant aux risques assumés par la Société, dont les principaux sont : la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements, les frais d'administration et les déchéances. Ces hypothèses doivent être modifiées en introduisant des marges pour écarts défavorables qui ont pour effet d'accroître les passifs. Les hypothèses sont révisées annuellement pour assurer qu'elles demeurent raisonnables en fonction de l'expérience de la Société. L'effet de tout changement d'hypothèse ayant un impact sur les passifs actuariels est reconnu immédiatement dans les résultats.

Les éléments qui suivent décrivent l'approche utilisée pour l'établissement des hypothèses d'évaluation et des marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour le secteur de l'assurance-vie individuelle, la Société utilise une table récente de mortalité produite par l'industrie et la modifie pour tenir compte de l'expérience réelle de la Société au cours des cinq dernières années. L'amélioration future de la mortalité des assurés n'est pas prise en considération.

Pour la mortalité en rentes individuelles et collectives, une table de mortalité récente produite par l'industrie tenant compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers est utilisée.

b) Invalidité

Les tables d'invalidité utilisées sont représentatives de l'expérience de l'industrie et ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

c) Rendement des placements

Le calcul des passifs actuariels tient compte des rendements nets projetés des actifs qui supportent actuellement les passifs et des nouveaux fonds qui seront investis ou désinvestis dans le futur. L'incertitude quant aux taux de rendement qui seront disponibles sur ces nouveaux fonds est prise en considération en évaluant la sensibilité des résultats à plusieurs scénarios plausibles. Les frais de placement et les risques de défaut des actifs sont considérés dans l'évaluation.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration des polices sont établis à partir des études internes de répartition des dépenses de la Société. Cette analyse est révisée et mise à jour annuellement. Ces frais sont projetés dans le futur en prévoyant une inflation éventuelle des coûts unitaires.

e) Déchéances

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices est effectuée. Les hypothèses d'évaluation sont modifiées en fonction de cette étude et de celles publiées par l'industrie de l'assurance.

f) Participations aux assurés

L'évaluation est basée sur les participations prévues aux échelles de dividendes de la Société.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base utilisées pour l'établissement des passifs actuariels représentent généralement les estimations les plus probables à l'égard d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des estimations les plus probables, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de

fournir une meilleure assurance que les réserves actuarielles suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit un intervalle de marges à l'intérieur duquel l'actuaire doit faire son choix en fonction de la situation propre de chaque société.

De façon générale, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis alors qu'elles sont moindres pour les produits ajustables ou comportant des participations qui peuvent être ajustées pour refléter l'expérience de la Société.

Variation des passifs actuariels

La variation des passifs actuariels se répartit de la façon suivante :

	2001	2000
Passifs actuariels au début de l'année	329 820 \$	320 102 \$
Redressements des exercices antérieurs	—	677
Solde redressé	<u>329 820</u>	<u>320 779</u>
Augmentation normale des passifs	11 134	6 760
Modifications aux hypothèses actuarielles	114	(335)
Ajustement pour change étranger	2 912	2 616
	<u>343 980 \$</u>	<u>329 820 \$</u>

Réassurance

Afin de stabiliser les résultats de la Société, une partie des affaires est cédée à des réassureurs agréés. Par exemple, le montant maximal conservé pour une vie assurée est de 75 000 \$. Les contrats de réassurance ne déchargent pas la Société de ses engagements envers les assurés. Ainsi, la faillite éventuelle de réassureurs pourrait causer des pertes à la Société. Chaque

année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les autorités.

En fonction des ententes de réassurance existantes, les passifs actuariels ont été réduits des montants suivants afin de refléter la portion du risque cédé :

	2001	2000
Canada	40 936 \$	36 057 \$
États-Unis	44	46
	<u>40 980 \$</u>	<u>36 103 \$</u>

8. Dette à long terme

	2001	2000
Emprunts hypothécaires		
Emprunts hypothécaires à un taux de 7,93 % échéant en avril 2002 et grevant les placements immobiliers	11 358 \$	11 599 \$
Emprunts bancaires et autres		
Emprunts à un taux préférentiel moins 1 % sans modalité de remboursement	297	297
Autres	<u>52</u>	<u>-</u>
	<u>11 707 \$</u>	<u>11 896 \$</u>

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant les 31 décembre	2002	261 \$
	2003	282 \$
	2004	305 \$
	2005	329 \$
	2006	356 \$

9. Gains (pertes) reportés

	2001	2000
Obligations	1 125 \$	1 553 \$
Fonds hypothécaires	(179)	(245)
Placements immobiliers	(252)	(280)
Autres placements	33	60
Change étranger	<u>2 208</u>	<u>2 152</u>
	<u>2 935 \$</u>	<u>3 240 \$</u>

10. Impôts

Le taux d'imposition réel à l'état des résultats consolidés diffère du taux statutaire en raison des éléments suivants :

	2001		2000	
Impôts au taux statutaire	2 770 \$	40,6 %	2 256 \$	42,6 %
Éléments ayant un effet sur le taux effectif :				
Impôt sur les revenus de placement	269	3,3	250	4,8
Impôt des grandes sociétés	133	1,6	175	3,3
Ajustements des années antérieures	149	1,8	(394)	(7,4)
Écarts permanents	560	6,8	(178)	(3,4)
Écarts des taux d'imposition en territoires étrangers	(570)	(6,9)	(492)	(9,3)
Autres	166	2,0	275	5,1
	<u>3 477 \$</u>	<u>49,2 %</u>	<u>1 892 \$</u>	<u>35,7 %</u>

La charge totale d'impôts portée aux résultats se partage comme suit :

	2001	2000
Charge d'impôts du Canada :		
Impôts exigibles	3 288 \$	1 932 \$
Impôts futurs	156	(621)
	<u>3 444</u>	<u>1 311</u>
Charge d'impôts de pays étrangers :		
Impôts exigibles	77	576
Impôts futurs	(44)	5
	<u>33</u>	<u>581</u>
	<u>3 477 \$</u>	<u>1 892 \$</u>

Les actifs et les passifs d'impôts futurs de la Société résultent des éléments qui suivent :

	2001	2000
Titres négociables	(36) \$	(300) \$
Passifs actuariels	1 530	2 058
Immobilisations	2 302	2 048
Autres	(294)	(341)
	<u>3 502 \$</u>	<u>3 465 \$</u>

11. Autres éléments de passif

	2001	2000
Créditeurs :		
Fournisseurs	4 127 \$	2 057 \$
Réassureurs	2 383	2 587
Autres	8 003	4 902
	<u>14 513 \$</u>	<u>9 546 \$</u>

12. Régimes d'avantages sociaux des salariés

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations déterminées se présentent comme suit :

Évolution des obligations au titre des prestations constituées :	2001	2000
Solde au début de l'exercice	15 111 \$	12 661 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 086	1 091
Intérêts débiteurs	986	898
Prestations versées	(853)	(909)
Pertes actuarielles	—	1 370
Solde à la fin de l'exercice	<u>16 330</u>	<u>15 111</u>
Évolution de l'actif des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	12 894	12 663
Rendement réel des actifs des régimes	(654)	72
Cotisations de l'employeur	651	607
Cotisations des salariés	456	461
Prestations versées	(853)	(909)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>12 494</u>	<u>12 894</u>
Situation de capitalisation – (déficit)	<u>(3 836) \$</u>	<u>(2 217) \$</u>

(suite)

La charge nette de la Société au titre des régimes se présente comme suit :

	2001	2000
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	630 \$	630 \$
Intérêts débiteurs	986	898
Rendement prévu des actifs des régimes	(944)	(924)
Amortissement de la perte actuarielle	<u>31</u>	<u>—</u>
Charge nette au titre des régimes	<u>703 \$</u>	<u>604 \$</u>

Les autres éléments de passif au bilan comprennent un passif relatif aux avantages sociaux futurs de 324 000 \$ (282 000 \$ en 2000), qui se détaille comme suit :

	2001	2000
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	276 \$	287 \$
Passif (actif) relatif aux régimes de pension	<u>48</u>	<u>(5)</u>
	<u>324 \$</u>	<u>282 \$</u>

13. Incertitudes

Impôts

La charge d'impôt est calculée à partir des taux et des lois en vigueur ou connus à la date du rapport. Dans le calcul des impôts américains, un ou plusieurs de ces éléments ne sont connus qu'après la publication des états financiers ou, encore, peuvent changer et affecter de façon significative

l'impôt qui deviendra exigible pour l'exercice fiscal terminé. L'écart ainsi créé entre l'impôt estimé et l'impôt exigible est imputé aux résultats de l'exercice suivant, ce qui peut causer des fluctuations importantes de l'impôt par rapport aux résultats avant impôts de l'année en question.

14. Revenus de placement

	2001	2000
Revenus gagnés		
Obligations	17 515 \$	16 441 \$
Prêts hypothécaires	9 390	9 900
Placements immobiliers, montant net	2 495	2 366
Fonds de placement	98	185
Fonds hypothécaires	48	150
Autres	<u>1 413</u>	<u>1 800</u>
	<u>30 959</u>	<u>30 842</u>
Amortissement des gains et pertes réalisés reportés et comptabilisation des gains et pertes non réalisés		
Obligations	386	534
Actions	(88)	(27)
Fonds hypothécaires	(67)	(50)
Placements immobiliers	<u>(148)</u>	<u>(1 089)</u>
	<u>83</u>	<u>(632)</u>
Dépenses de placement	<u>(707)</u>	<u>(676)</u>
	<u>30 335 \$</u>	<u>29 534 \$</u>

28

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :	2001	2000
Intérêts versés sur le financement	759 \$	889 \$
Impôts versés	2 714 \$	2 183 \$
Participations versées	315 \$	217 \$

16. Solidité financière de la société

Suffisance du capital

Les autorités de surveillance exigent une capitalisation minimale des sociétés d'assurance afin qu'elles puissent exercer leurs activités. En fonction de la norme exigée par le Bureau fédéral du surintendant des institutions financières (BSIF), la Société maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum. À la fin de l'année 2001, le ratio est d'environ 179 % (179 % en 2000).

Un ratio de 179 % signifie que la Société a un capital équivalant à 1,79 fois la norme minimale, ce qui lui permettrait de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 17,7 millions de dollars, le cas échéant, tout en respectant alors une capitalisation minimale.

Sensibilité de la Société aux différents risques

Chaque année, l'actuaire procède à l'analyse des résultats anticipés de la Société en fonction de son plan d'affaires (trois prochaines

années) dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Son rapport est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des autorités de surveillance. Le but de cet exercice est d'assurer que la Société possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activités et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'assurer la solidité financière de l'entreprise. Il ressort de cet exercice que les deux principales menaces identifiées sont une baisse possible des taux de rendement disponibles sur les nouveaux actifs et une évolution défavorable du taux de déchéance des polices. Aucun des scénarios envisagés n'a eu pour effet de mettre en péril la solvabilité de la Société.

17. Information sectorielle

La Société exerce principalement ses activités dans le secteur de l'assurance-vie, qui comprend les ventes et les services liés à l'assurance-vie individuelle et collective, l'assurance accident et santé et les produits de rente.

L'information par ligne d'affaires et par secteur géographique s'établit comme suit :

	2001			2000		
	Primes	Revenus de placement	Actifs	Primes	Revenus de placement	Actifs
Assurance individuelle	18 062 \$	9 299 \$	117 450 \$	16 907 \$	8 515 \$	109 423 \$
Assurance collective	21 830	1 426	16 862	18 545	1 322	15 821
Services financiers	17 368	11 309	149 793	27 226	11 990	149 491
Autres	–	3 462	74 359	–	2 551	59 911
	<hr/>			<hr/>		
Total canadien	57 260	25 496	358 464	62 678	24 378	334 646
États-Unis	1 098	4 839	82 017	1 281	5 156	82 404
	<hr/>			<hr/>		
	58 358 \$	30 335 \$	440 481 \$	63 959 \$	29 534 \$	417 050 \$
	<hr/>			<hr/>		

18. Risque de change étranger

Tous les passifs américains sont supportés par des actifs de cette devise. Il en va de même au Canada. Si la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, les bénéfices de la Société sont augmentés et vice versa. Une formule d'amortissement des gains et pertes non réalisés permet d'atténuer l'impact du taux de change sur les résultats.

Hommage à l'excellence

Félicitations aux employés qui se sont démarqués en 2011!

Prix du Président

Joline LeBlanc

Analyste en réclamations
Administration collective

Prix de gestion

Rachelle Gagnon

Conseillère
Ressources humaines

Prix du bénévolat

Sylvie Savoie

Conseillère – Service à la clientèle
Administration collective

Prix service à la clientèle

Réjean Boudreau

Directeur
Ressources humaines

Lucie Bourque

Technicienne - Soutien aux usagers
Technologies informatiques

Gisèle Desroches

Analyste junior en réclamations
Administration collective

Brenda Duguay

Conseillère en assurance collective
Marketing

Patricia Galeano

Chef de projet
Technologies informatiques

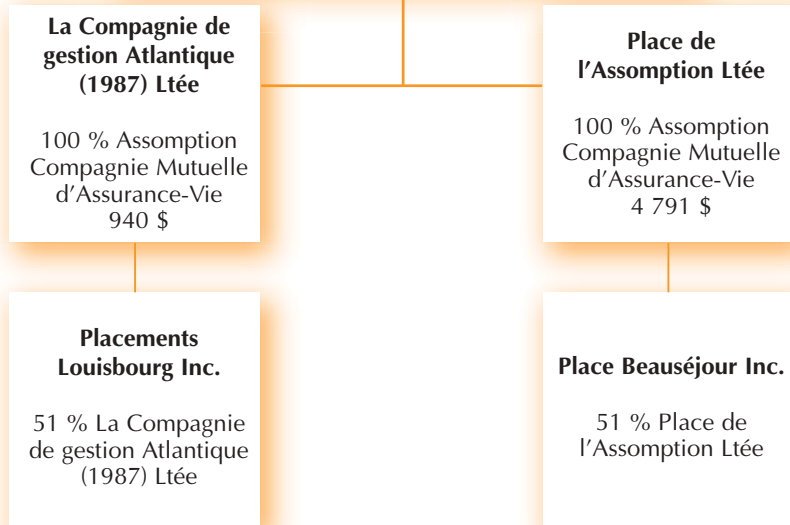
Josée Mallet

Préposée senior – Service à la clientèle
Administration collective

Rita Poirier

Préposée senior
Pensions

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie



% = droits de vote en pourcentage
\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)

**Assomption Compagnie
Mutuelle d'Assurance-Vie**

C.P. 160 / 770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-6040
télécopieur : (506) 853-5428
sans frais : 1 800 455-7337

**La Compagnie de gestion
Atlantique (1987) Ltée**

770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420
télécopieur : (506) 853-5449

Placements Louisbourg Inc.

C.P. 160 / 770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-5410
télécopieur : (506) 853-5457

Place de l'Assomption Ltée

770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420
télécopieur : (506) 853-5449

Place Beauséjour Inc.

770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 1E7

téléphone : (506) 853-5420
télécopieur : (506) 853-5449

Pour obtenir des renseignements additionnels sur Assomption
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie ou sur l'une de ses filiales,
prière de vous adresser au siège social d'Assomption Vie.



C.P. 160 / 770, rue Main
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1C 8L1

téléphone : (506) 853-6040
télécopieur : (506) 853-5428
1 800 455-7337

www.assomption.ca
demande.renseignements@assomption.ca